

EKiNews 145

LA NEWSLETTER DES SALARIES D'EKIDOM

Numéro

Oct. 2023

Congrès HLM 2023

4 M€ de titres participatifs pour EKIDOM pour améliorer sa capacité d'investissements

Pour donner suite à une demande de la Fédération Nationale des OPH après consultation des collectivités locales, des Offices et des associations d'élus, la loi de finances rectificative pour 2020 a modifié l'article qui permet aux collectivités de rattachement des Offices de souscrire des titres émis (titres participatifs) par leur Office Public de l'Habitat.

A l'occasion du 83^e Congrès HLM qui se déroulait à Nantes les 3, 4, et 5 octobre, EKIDOM et Grand Poitiers ont signé un contrat d'émission de titres participatifs pour un montant de 4 millions d'euros.

C'est quoi un titre participatif ?

C'est un moyen financier qui permet d'élargir pour EKIDOM sa palette de financement en augmentant ses fonds propres et donc sa capacité d'investissements en réhabilitations et les constructions neuves. Comment fonctionnent les titres participatifs ?

Les titres participatifs sont issus de la rencontre entre un émetteur (EKIDOM) qui a besoin de financement et un souscripteur ou investisseur qui a de l'argent à placer (Grand Poitiers).

Quels sont les avantages des titres participatifs ?

Ce dispositif compense très partiellement les coupes budgétaires subies depuis la loi de finances 2018 créant la RLS. Il permet de bénéficier de capacités financières supplémentaires pour poursuivre les investissements et de répondre aux objectifs de développement de l'offre de logements sociaux sur le territoire de Grand Poitiers en adéquation avec la demande croissante. 125 logements supplémentaires en plus des engagements de la CUS pourront ainsi être réalisés sur la période 2024-2028.



Stéphanie BONNET, Florence JARDIN, Présidente de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, Elisabeth NAVEAU-DIOP, Muriel BOULMIER, Présidente de l'URHLMNA et Marcel ROGEMONT, Président de la Fédération des OPH aux côtés d'une partie du CODIR, Max-Olivier GAUDIN, de Xavier LARTIGUES et Pascal CHEVALIER, administrateurs d'EKIDOM, étaient présents pour la signature sur le stand de la Fédération des OPH

Les titres participatifs en chiffres

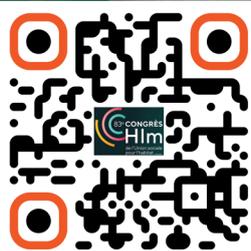
- > Montant des titres participatifs : 4 M€ en 2 versements : 1 984 000 € en 2023 et 2 016 000 € en 2024
- > 125 titres émis d'une valeur nominale de 32 000 € chacun
- > Taux d'intérêt maximal : 1,80 % jusqu'à la 15^{ème} année. A compter de la 16^{ème} année, le taux sera de 3,6%
- > Taux d'intérêt minimal : 0,70 %
- > Indexation du taux : Livret A - 1,5 points

Ne pas confondre emprunts et titres participatifs

- > Les titres participatifs ne nécessitent aucune garantie des collectivités locales et n'induisent aucun droit de réservation de logement
- > Les fonds sont alloués à l'opérateur (EKIDOM) et non à une opération en particulier
- > Ils constituent des quasi-fonds propres et non de l'endettement
- > Le remboursement est à l'initiative d'EKIDOM à l'expiration d'un délai de 7 ans à 16 ans

Congrès HLM 2023

Découvrez les discours d'Emmanuelle COSSE, Présidente de l'Union Sociale pour l'habitat



Flashez ce QR code pour regarder le discours d'ouverture du Congrès HLM



Flashez ce QR code pour regarder le discours de clôture du Congrès HLM

Autre article à consulter : Le logement social en crise | Le7.info
<https://www.le7.info/article/22355-le-logement-social-en-crise>

Poitiers - Futuroscope

EKIDOM présent au Salon des Maires

En qualité d'acteur du territoire de Grand Poitiers, EKIDOM a participé au Salon des Maires qui avait lieu vendredi 13 octobre au Palais des Congrès du Futuroscope.

Le salon était l'occasion pour EKIDOM de présenter les différents projets aux Maires de la Vienne présents sur le Salon.

EKIDOM a pu mettre en avant ses compétences dans le montage de projets et également les modes de production diversifiés.

C'était aussi l'occasion de proposer un nouveau partenariat possible en gérant ou en faisant l'acquisition de patrimoine locatif communal avec 3 types de conventions juridiques : gestion pour le compte d'autrui, bail emphytéotique, bail à réhabilitation;



67 entreprises de la Vienne de tout horizon étaient présentes sur site pour répondre aux attentes des collectivités locales. Des tables rondes et ateliers étaient organisés durant toute la journée autour de thématiques comme la revitalisation des centres bourgs, ou la lutte contre l'habitat indigne. Directeurs et Responsables de pôle d'EKIDOM se sont relayés tout au long de la journée pour être présents sur notre stand et accueillir les maires et adjoints des communes.

L'ASAC présente ses nouveaux licenciés



Alexa REGLAIN et Philippe GAUTRON étaient venus représenter EKIDOM

A l'occasion du lancement de la saison, l'ASAC des Couronneries avait invité EKIDOM, partenaire du club, à participer à la traditionnelle photo de début d'année. Ainsi ce sont plus de 250 enfants et adolescents qui se positionnés dans les gradins du stade « Petit Amand », rue de la Fraternité pour être photographiés. Ce fut aussi l'occasion pour les dirigeants de remercier officiellement EKIDOM pour son implication et sa fidélité dans le partenariat qui unit les deux entités depuis 10 ans.

Une séance de travail est prévue avec les dirigeants en vue d'imaginer une action citoyenne dans les prochains mois au sein du quartier. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour en parler dans un prochain EKINEWS.

Job dating

Du gymnase à l'emploi : du volley au recrutement

Dans le cadre du partenariat avec l'Alterna Stade Poitevin Volley-Ball, EKIDOM a participé à une manifestation destinée aux demandeurs d'emploi intitulée « Du Gymnase à l'Emploi le mardi 17 octobre à la salle Lawson Body.

Le club de Volley Alterna Energie SPVB vient d'être admis dans l'organisation nationale du ministère des sports « Les clubs Sportifs engagés » pour cette année 2023/2024. Dans le cadre de cette adhésion, Alterna SPVB a choisi d'organiser une manifestation afin de permettre aux demandeurs d'emploi et aux entreprises de se rencontrer dans un cadre original et bienveillant afin de créer un contact permettant de futurs recrutements.

L'idée était de faire « tomber » les préjugés que chaque partie peut avoir sur l'autre, à savoir demandeurs d'emploi, entreprises et prescripteurs de l'emploi en permettant aux demandeurs d'emploi et aux entreprises de présenter respectivement les compétences attendues et les compétences détenues.

La pratique du volley-ball le matin a permis de faire tomber les barrières habituelles entre employeurs et demandeurs d'emploi et de permettre à chacun de découvrir les qualités comportementales attendues par chaque partie.

Les entretiens du job dating ont duré 5 minutes et les parties ont décidé (ou pas) de se revoir dans les jours suivants sur le lieu de l'entreprise pour un rendez-vous plus traditionnel.

EKIDOM avait au préalable fait une présentation courte des offres d'emploi et surtout des compétences et des savoirs être attendus sur les différents emplois propo-



Les candidats avaient 5 mn pour convaincre et obtenir un rendez-vous avec l'entreprise.

sés. EKIDOM a affiché 8 offres d'emploi (comptabilité, employés d'immeuble, thermicien, administratif...) sur le « mur » d'annonces consultables le matin lors de l'accueil des participants et au moment du déjeuner afin de permettre à tous les demandeurs d'emploi de voir l'intégralité des offres d'emploi proposées par les entreprises qui recrutaient.

Floriane Naudin et Julie Fumeron du Pôle Ressources Humaines ont représenté EKIDOM le matin pour la partie sportive et Nathalie Galvan était sur place l'après-midi lors pour le job dating.